MANEHO
CONSEIL

Maneho Conseil – SASU au capital de 2.000€
RCS Nanterre 878 279 405
60 rue des Champarons 92700 Colombes
Mail : contact@maneho-conseil.com – Tél. : +33 7 81 24 18 05
SIRET : 878 279 405 00012 – Code APE : 7022Z

MANEHO
CONSEIL

OFFRE DE BILANS DE COMPÉTENCES

19|03|2024

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11922336292 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et bilans de compétences

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MANEHO
CONSEIL

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes convaincus que les équipes performantes sont celles qui favorisent le lien entre l'humain et l'organisation, au service de la raison d'être de l'entreprise. Afin de vous assurer un changement durable, Maneho Conseil vous propose de travailler à deux niveaux :

- Un **changement opérationnel, d'organisation** pour plus de performance
- Un **changement culturel et d'habitudes de travail** pour accompagner et faciliter les transformations et développer l'agilité

Maneho Conseil a été créé en 2019 pour accompagner la **croissance** et les **transformations individuelles et collectives**.

Notre **expertise des environnements complexes** en transformation et en croissance très forte, ainsi que notre **expérience de DAF et DRH**, nous permet de proposer des **solutions sur-mesure** pour répondre aux enjeux de nos clients, basées sur nos différents métiers :

- Conseil opérationnel et stratégique en RH, finance, achats et création de projets
- Coaching professionnel individuel, d'équipe ou d'organisation
- Formations et supervision de pratiques en RH, facilitation, management et leadership
- Bilans de compétences en individuel ou en collectif et individuel combinés

3 METIERS POUR UNE APPROCHE GLOBALE :

LE CONSEIL OPERATIONNEL & STRATEGIQUE

LE COACHING

LA FORMATION & LE BILAN DE COMPÉTENCES

NOS FORMATIONS

Nos formations sont élaborées à partir des **derniers concepts théoriques et recherches scientifiques** ainsi que de notre expérience des **problématiques observées chez nos clients** et de **notre propre expérience professionnelle.**

Nous vous proposons également des formations sur-mesure en inter ou intra-entreprise, adaptées au contexte de votre entreprise et de vos collaborateurs.

Notre approche alterne des temps d'apports théoriques, de partage d'expérience, et d'expérimentation. L'animation utilise notamment l'approche de l'intelligence collective. Nous avons à cœur de rendre nos sessions de formations interactives, car nous sommes convaincus que cela optimise l'apprentissage. Nos formations se terminent par un temps d'appropriation des outils, approches et concepts transmis par la réalisation par l'apprenant d'un plan d'action personnalisé.

Maneho Conseil vous propose des formations parmi les thèmes suivants :

- **MANAGEMENT & LEADERSHIP**
- **FACILITATION & INTELLIGENCE COLLECTIVE**
- **BILAN DE COMPÉTENCES**

Qu’est-ce qu’un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences est un processus formel et structuré qui vous permet de mieux vous connaître et de faire le point sur votre carrière professionnelle, en repérant et analysant les compétences acquises durant vos différentes expériences et formations. Vous identifierez vos motivations et atouts, en utilisant des outils spécifiques, afin de définir des pistes d’évolution professionnelle personnalisées, notamment en identifiant les formations nécessaires ou les nouveaux métiers envisageables.

Il comprend trois phases, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan :

1. Une phase préliminaire qui a pour objet :
   a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
   b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
   c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

2. Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives

3. Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :
   a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
   b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
   c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Un rdv de suivi 6 mois après la fin de l’accompagnement pourra également être proposé, afin de réaliser un bilan des actions mises en œuvre depuis la phase de conclusion du bilan de compétences.

Maneho Conseil – Offre de bilans de compétences– Tous droits réservés

Bilan de compétences individuel
Parcours Manager Expérimenté

Un parcours d'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE pour donner les moyens aux managers expérimentés d'envisager sereinement leur évolution professionnelle. Un parcours pertinent pour ce profil, personnalisé, unique, alliant une réflexion profonde sur l'IDENTITÉ et le style de LEADERSHIP, et un accompagnement lors des premières actions concrètes du plan d'action

Programme

Bilan de compétences en 3 phases

- ✓ Phase 1 : entretien d'accueil qui permet de déterminer votre besoin propre en tenant compte de votre spécificité
- ✓ Phase 2 : 8 séances d'investigation qui permettent de déceler vos ressources et potentiels, d'élaborer ses scénarios d'évolution professionnelle, d'analyser le marché de l'emploi et de définir un plan d'action
- ✓ Phase 3 : synthèse du bilan et mise en action

Un bilan 6 mois après sera également réalisé.

L'Atelier ÉTOILE est un accompagnement au rebond professionnel

- ✓ Donner les moyens à chacun d'être acteur face au marché et lui permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle personnel
- ✓ Accompagner le bénéficiaire pour se positionner professionnellement
- ✓ Être au clair sur ses modes de fonctionnement, réalisations, compétences et motivations
- ✓ Prendre conscience de son potentiel et le développer
- ✓ Savoir où est sa juste place professionnelle
- ✓ Elaborer son projet professionnel et savoir le valoriser
- ✓ Faire un choix personnel et passer à l'action
- ✓ Permettre à chacun de construire un parcours professionnel personnalisé & unique

A l'issue du bilan de compétences, le participant aura une meilleure connaissance de lui-même, aura identifié son projet professionnel et établi un plan d'action personnalisé, réaliste et réalisable

Objectifs de la formation

Faire le bilan de son parcours professionnel, identifier ses savoir-faire et savoir-être, valeurs et motivations pour une meilleure connaissance de soi. Définir un projet professionnel réaliste et concret y compris entrepreneurial. Etablir un plan d'action. Valoriser ses atouts. Profiter d'un espace d'écoute qui permet de prendre de la hauteur sur son parcours et de définir un projet professionnel qui fait sens pour vous.

Pédagogie

Des expérimentations pour une meilleure connaissance de soi, de ses talents innés, de ses compétences accessibles (Méthode TMA) et construction d'un plan d'action concret et réaliste de mise en œuvre du projet professionnel.

Durée

24h sur 10 à 18 semaines

Public concerné

Les managers expérimentés qui souhaitent prendre de la hauteur par rapport à leur parcours professionnel, sont en questionnement, envisagent un changement professionnel (petit ou grand), souhaitent réussir leur prochaine étape, et développer leurs perspectives.

Vos livrables

Vos réalisations professionnelles & bilan de vos compétences
Vos outils repères : courbe professionnelle, motivations, valeurs, niveaux identité
Votre projet professionnel ou votre prochaine étape professionnelle
Votre feuille de route : pitch et plan de mise en œuvre du projet

Votre matériel :

2 stylos, livret stagiaire, supports des exercices proposés

Les plus de cet accompa-gnement	✓ Un accompagnement co-construit avec le bénéficiaire, adapté au contexte de chacun. ✓ Des accompagnants forts d'un parcours en entreprise et en coaching professionnel qui vous guideront dans la définition d'un projet professionnel qui fait sens pour vous.
Tarifs	✓ Prix public : 3540 € TTC par participant– Session sur Paris ✓ Financement CPF possible ✓ Session en intra-entreprise : nous consulter

Bilan de compétences individuel
Atelier ÉTOILE

Un parcours d'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE pour donner les moyens à chacun de construire un PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ et UNIQUE
Une approche à la fois dans la RÉALISATION CONCRÈTE et des réflexions profondes sur son IDENTITÉ

Programme

Bilan de compétences en 3 phases

- ✓ Phase 1 : entretien d'accueil qui permet de déterminer votre besoin propre en tenant compte de votre spécificité
- ✓ Phase 2 : 8 séances d'investigation qui permettent de déceler vos ressources et potentiels, d'élaborer ses scénarios d'évolution professionnelle, d'analyser le marché de l'emploi et de définir un plan d'action
- ✓ Phase 3 : synthèse du bilan et mise en action

Un bilan 6 mois après sera également réalisé.

L'Atelier ÉTOILE est un accompagnement au rebond professionnel

- ✓ Donner les moyens à chacun d'être acteur face au marché et lui permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle personnel
- ✓ Accompagner le bénéficiaire pour se positionner professionnellement
- ✓ Être au clair sur ses modes de fonctionnement, réalisations, compétences et motivations
- ✓ Prendre conscience de son potentiel et le développer
- ✓ Savoir où est sa juste place professionnelle
- ✓ Elaborer son projet professionnel et savoir le valoriser
- ✓ Faire un choix personnel et passer à l'action
- ✓ Permettre à chacun de construire un parcours professionnel personnalisé & unique

A l'issue du bilan de compétences, le participant aura une meilleure connaissance de lui-même, aura identifié son projet professionnel et établi un plan d'action personnalisé, réaliste et réalisable

Objectifs de la formation

Faire le bilan de son parcours professionnel, identifier ses savoir-faire et savoir-être, valeurs et motivations pour une meilleure connaissance de soi. Définir un projet professionnel réaliste et concret y compris entrepreneurial. Etablir un plan d'action. Valoriser ses atouts. Profiter d'un espace d'écoute qui permet de prendre de la hauteur sur son parcours et de définir un projet professionnel qui fait sens pour vous.

Pédagogie

Des outils et expérimentations pour une meilleure connaissance de soi, de ses compétences et ressources ainsi que pour un plan d'action concret et réaliste de mise en œuvre de son projet professionnel.

Durée

20h sur 10 à 18 semaines

Public concerné

Tous ceux qui souhaitent prendre de la hauteur par rapport à leur projet professionnel, sont en questionnement, envisagent un changement professionnel (petit ou grand), souhaitent réussir leur prochaine étape, développer leurs perspectives

Vos livrables

Vos réalisations professionnelles & bilan de vos compétences
Vos outils repères : courbe professionnelle, blason, ancres de carrière, etc
Votre projet professionnel ou votre prochaine étape professionnelle
Votre pitch et votre plan d'action de mise en œuvre du projet

Votre matériel :

2 stylos, livret stagiaire, supports des exercices proposés

Les plus de cet accompagnement

- ✓ Un accompagnement co-construit avec le bénéficiaire, adapté au contexte de chacun.
- ✓ Des accompagnants forts d'un parcours en entreprise et en coaching professionnel qui vous guideront dans la définition d'un projet professionnel qui fait sens pour vous.

Tarifs

- ✓ Prix public : 2900€ TTC par participant– Session sur Paris ou en distantiel
- ✓ Financement CPF possible
- ✓ Session en intra-entreprise : nous consulter

Bilan de compétences individuel
Atelier ÉTOILE

Un parcours d'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE pour donner les moyens à chacun de construire un PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ et UNIQUE
Une approche à la fois dans la RÉALISATION CONCRÈTE et des réflexions profondes sur son IDENTITÉ

Programme

Bilan de compétences en 3 phases

- ✓ Phase 1 : entretien d'accueil qui permet de déterminer votre besoin propre en tenant compte de votre spécificité
- ✓ Phase 2 : 8 séances d'investigation qui permettent de déceler vos ressources et potentiels, d'élaborer ses scénarios d'évolution professionnelle, d'analyser le marché de l'emploi et de définir un plan d'action
- ✓ Phase 3 : synthèse du bilan et mise en action

Un bilan 6 mois après sera également réalisé.

L'Atelier ÉTOILE est un accompagnement au rebond professionnel

- ✓ Donner les moyens à chacun d'être acteur face au marché et lui permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle personnel
- ✓ Accompagner le bénéficiaire pour se positionner professionnellement
- ✓ Être au clair sur ses modes de fonctionnement, réalisations, compétences et motivations
- ✓ Prendre conscience de son potentiel et le développer
- ✓ Savoir où est sa juste place professionnelle
- ✓ Elaborer son projet professionnel et savoir le valoriser
- ✓ Faire un choix personnel et passer à l'action
- ✓ Permettre à chacun de construire un parcours professionnel personnalisé & unique

A l'issue du bilan de compétences, le participant aura une meilleure connaissance de lui-même, aura identifié son projet professionnel et établi un plan d'action personnalisé, réaliste et réalisable

Objectifs de la formation

Faire le bilan de son parcours professionnel, identifier ses savoir-faire et savoir-être, valeurs et motivations pour une meilleure connaissance de soi. Définir un projet professionnel réaliste et concret y compris entrepreneurial. Etablir un plan d'action. Valoriser ses atouts. Profiter d'un espace d'écoute qui permet de prendre de la hauteur sur son parcours et de définir un projet professionnel qui fait sens pour vous.

Pédagogie

Des outils et expérimentations pour une meilleure connaissance de soi, de ses compétences et ressources ainsi que pour un plan d'action concret et réaliste de mise en œuvre de son projet professionnel.

Durée

16h sur 10 à 18 semaines

Public concerné

Tous ceux qui souhaitent prendre de la hauteur par rapport à leur projet professionnel, sont en questionnement, envisagent un changement professionnel (petit ou grand), souhaitent réussir leur prochaine étape, développer leurs perspectives

Vos livrables

Vos réalisations professionnelles & bilan de vos compétences
Vos outils repères : courbe professionnelle, blason, ancres de carrière, etc
Votre projet professionnel ou votre prochaine étape professionnelle
Votre pitch et votre plan d'action de mise en œuvre du projet

Votre matériel :

2 stylos, livret stagiaire, supports des exercices proposés

Les plus de cet accompagnement

- ✓ Un accompagnement co-construit avec le bénéficiaire, adapté au contexte de chacun.
- ✓ Des accompagnants forts d'un parcours en entreprise et en coaching professionnel qui vous guideront dans la définition d'un projet professionnel qui fait sens pour vous.

Tarifs

- ✓ Prix public : 2320€ TTC par participant– Session sur Paris ou en distantiel
- ✓ Financement CPF possible
- ✓ Session en intra-entreprise : nous consulter

Bilan de compétences : Atelier ÉTOILE – parcours mixte collectif et individuel

Un parcours d'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE pour donner les moyens à chacun de construire un PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ et UNIQUE
Une approche à la fois dans la RÉALISATION CONCRÈTE et des réflexions profondes sur son IDENTITÉ

Programme

Bilan de compétences en 3 phases

- ✓ Phase 1 qui permet de déterminer votre besoin propre en tenant compte de votre spécificité
- ✓ Phase 2 d'investigation qui permet de déceler vos ressources et potentiels, d'élaborer ses scénarios d¿évolution professionnelle, d'analyser le marché de l'emploi et de définir un plan d¿action
- ✓ Phase 3 de synthèse du bilan et mise en action

Un bilan 6 mois après sera également réalisé.

L'Atelier ÉTOILE est un accompagnement au rebond professionnel

- ✓ Donner les moyens à chacun d'être acteur face au marché et lui permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle personnel
- ✓ Accompagner le bénéficiaire pour se positionner professionnellement
- ✓ Être au clair sur ses modes de fonctionnement, réalisations, compétences et motivations
- ✓ Prendre conscience de son potentiel et le développer
- ✓ Savoir où est sa juste place professionnelle
- ✓ Elaborer son projet professionnel et savoir le valoriser
- ✓ Faire un choix personnel et passer à l'action
- ✓ Permettre à chacun de construire un parcours professionnel personnalisé & unique

Des temps en collectif pour bénéficier du regard et de l'énergie du groupe ainsi que des séances en individuel pour un accompagnement sur-mesure.

A l'issue du bilan de compétences

A l'issue du bilan de compétences, le participant aura une meilleure connaissance de lui-même, de ses compétences et ressources lui permettant d'établir un plan d'action personnalisé, réaliste et réalisable,

Objectifs de la formation

Faire le bilan de son parcours professionnel, identifier ses savoir-faire et savoir-être, valeurs et motivations pour une meilleure connaissance de soi. Définir un projet professionnel réaliste et concret y compris entrepreneurial. Etablir un plan d'action. Valoriser s es atouts. Profiter d'un espace d'écoute qui permet de prendre de la hauteur sur son parcours et de définir un projet professionnel qui fait sens pour vous.

Pédagogie

Des outils et expérimentations pour une meilleure connaissance de soi, de ses compétences et ressources ainsi que pour un plan d'action concret et réaliste de mise en œuvre de son projet professionnel

Durée

24h sur 6 à 8 semaines dont 10h d'accompagnement individuel

Public concerné

Tous ceux qui souhaitent prendre de la hauteur par rapport à leur projet professionnel.

Pré-requis

Aucun

Modalités d'évaluation

Une évaluation sera réalisée à la fin du bilan de compétences lors de la phase de synthèse, complétée par un rendez-vous de bilan 6 mois après.

Les plus de cet accompagnement	✓ Un accompagnement co-construit avec le bénéficiaire, adapté au contexte de chacun. ✓ Des accompagnants forts d'un parcours en entreprise et en coaching professionnel qui vous guideront dans la définition d'un projet professionnel qui fait sens pour vous. ✓ Des temps en collectif et des séances individuelles pour un approfondissement et une personnalisation de l'accompagnement
Tarifs	✓ Prix public : 2150€ TTC par participant– Session sur Paris ✓ Financement CPF possible ✓ Session en intra-entreprise : nous consulter

NOS INTERVENANTS

Perrine Bernard

Perrine a occupé pendant 20 ans des postes opérationnels et stratégiques, à des fonctions finance, ressources humaines et achats. Aujourd'hui, elle a fondé Maneho Conseil et accompagne les entreprises et les individus, proposant 3 approches différentes pour répondre aux enjeux de ses clients : conseil, coaching et formation.

Formée au coaching professionnel pour accompagner les individus, les équipes et les organisations, elle a à cœur de rendre ceux qui participent aux formations acteurs de leurs changements. Ses animations alternent des apports théoriques et de l'expérimentation. Elle utilise notamment des processus d'intelligence collective, garantissant engagement et appropriation du contenu des formations.

Solenne Labbé

Solenne a plus de 15 ans d'expérience en Développement Ressources Humaines et accompagnement de managers au sein de Veepee, PMU, PepsiCo et Johnson & Johnson. Certifiée Coach professionnelle et formée à l'Elément Humain (Will Schultz), Solenne accompagne des équipes et organisation dans l'amélioration de leurs modes de fonctionnement et de collaboration. Elle déploie des formations managériales sur des thématiques telles que 'créer la confiance', 'développer les compétences de son équipe' et 'le management à distance' . Les méthodes agiles inspirent beaucoup sa pratique.

MODALITÉS PRATIQUES

Nos bilans de compétences ont lieu en distanciel ou en présentiel.

Pour s'inscrire ou recevoir des informations sur nos formations, vous pouvez contacter Perrine Bernard à l'adresse contact@maneho-conseil.com ou par téléphone au 07.81.24.18.05. Vous recevrez une réponse sous 48h ouvrées.

Les dates de formation seront définies avec le client.

Nous garantissons l'accessibilité de nos formations aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Perrine Bernard, notre référent qualité et handicap.

Le participant recevra une convocation une semaine avant la formation lui indiquant les horaires et le lieu de la formation pour les formations en présentiel ou un tutoriel lui indiquant comment accéder à la classe virtuelle si la formation a lieu en distanciel.

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Nous avons à cœur d'assurer une prestation de qualité à nos clients et apprenants. Pour cela, nous nous assurons régulièrement tout au long du processus de respecter notamment les critères qualité suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques s et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue des formateurs,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.
- Évaluation de la qualité de la formation

Lors de la session, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.

Nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation.

Un questionnaire d'évaluation des apports de la formation sur le poste de travail est remis à chaque apprenant en fin de formation et à retourner deux mois après la fin de formation. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque apprenant. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative, si prévue par le programme.

Ils reçoivent en fin de formation :

- L'attestation de présence, si présentiel
- L'attestation de fin de formation, dans tous les cas
- La copie de la feuille d'émargement, sur demande

Maneho Conseil – Offre de bilans de compétences– Tous droits réservés

Notre engagement handicap

Nous accordons une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Quelle que soit la modalité de formation choisie, Maneho Conseil recommande au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales.

Accès à nos formations en présentiel

Pour illustrer de manière très concrète notre volonté de mettre en œuvre les meilleures conditions d'accueil des participants en situation de handicap, Maneho Conseil a formalisé dans ce livret du formateur le mode opératoire destiné à ses formateurs lorsqu'un stagiaire en situation de handicap s'inscrit à l'une de nos formations.

Pour les personnes à mobilité réduite

Dans le cadre de l'accueil de stagiaires à mobilité réduite, nos formations se déroulent dans des salles répondent aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public). Nous prenons particulièrement soin de sélectionner des salles dans des endroits facilement accessibles en transports en commun et qui offrent aux alentours des commerces et des services.

Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel

Notre documentation est mise à leur disposition en amont de la formation afin que le participant puisse le transcrire en braille à l'aide de son logiciel personnel. Par ailleurs, les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus dans nos centres pour accompagner leurs maîtres.

Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif

Des traducteurs en langue des signes peuvent être mis à la disposition des participants (cette prestation faisant l'objet d'un coût supplémentaire). Par ailleurs, une place peut également être ouverte à un traducteur en langue des signes, avec une coordination en amont de la formation avec le formateur.

Enfin, depuis le début de la pandémie de Covid-19 et pour les formations qui sont maintenues en présentiel, nos formateurs peuvent être équipés d'un masque homologué permettant la lecture labiale.

Accès à nos formations à distance

Pour nos prestations à distance, nous travaillons majoritairement avec l'outil Zoom. Celui-ci dispose de fonctionnalités inclusives, tel que le sous-titrage de la vidéo en direct.

Par ailleurs, dès que cela est possible, nous pouvons activer le sous-titrage en français dans PowerPoint et partager ensuite la présentation grâce au partage d'écran.

Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel

Plus spécifiquement, et comme c'est le cas pour les formations en présentiel, pour les personnes atteintes d'un handicap visuel, notre documentation est mise à leur disposition en amont de la formation afin que l'apprenant puisse le transcrire en braille à l'aide de son logiciel personnel.

Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif

Nos modules e-learning disposent de sous-titrages en plusieurs langues. Pour une formation à distance, une place peut également être ouverte à un traducteur en langue des signes, avec une coordination en amont de la formation avec le formateur.

Tout savoir sur la formation professionnelle

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation pour développer vos compétences, accéder à un métier, vous reconvertir ou vous maintenir dans l'emploi ? Des dispositifs d'informations existent pour répondre à toutes vos questions :

Pour bâtir votre projet de formation, vous informer sur les financements disponibles, aménager votre parcours pour compenser votre handicap : le site du gouvernement, monparcourshandicap.gouv.fr

Pour trouver l'acteur le plus à même de répondre à vos besoins : l'annuaire de l'agefiph

NOS CHIFFRES CLÉS

Période de référence : 01/01/2020 – 19/03/2024

Création de notre organisme de formation	2019

Organisme de formation

Pas de chiffres clés pour le moment

Bilans de compétences

Nombre de personnes accompagnées	74
Taux de satisfaction	89%
Stagiaires ayant réalisé l'intégralité de leur formation	71
Nombre d'entretiens globaux menés	730
Taux d'enquêtes terrain réalisées	67%
Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois	72%

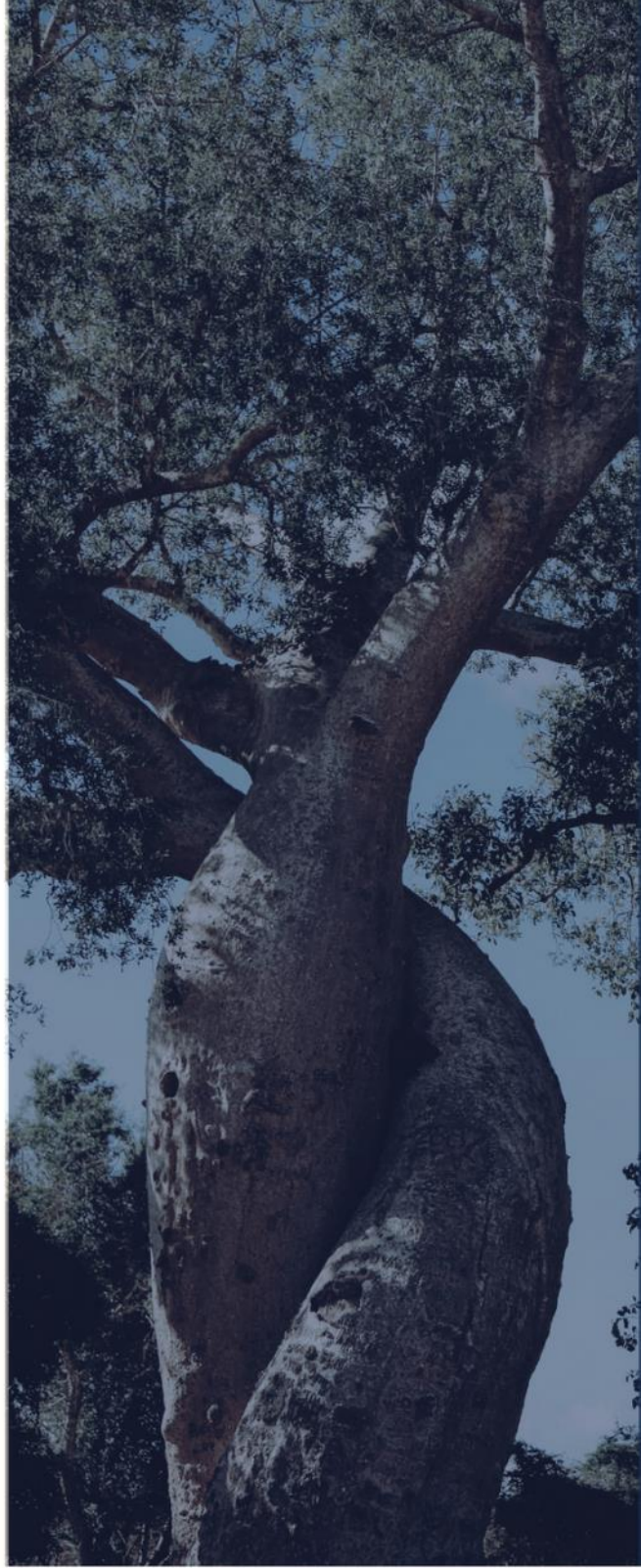

Nos conditions générales de vente

Objet et champ d'application

Suite à la commande d'une formation le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Documents contractuels

A la demande du Client, MANEHO CONSEIL lui fait parvenir en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue tel que prévu par la loi. Le client qui engage MANEHO CONSEIL lui en retourne dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une inscription est définitivement validée lorsque le présent document est signé. A l'issue de cette formation, une attestation de présence est adressée au Service Formation du Client.

Prix, facturation et règlement

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en totalité. Sauf mention contraire, ils comprennent les frais de déplacement et de bouche du formateur. Un acompte de 50% de la formation sera payé au moment de la commande. Le solde sera payé après la session, sans escompte et à l'ordre de la société MANEHO CONSEIL à réception de facture et à l'envoi des feuilles de présence et des évaluations des stagiaires.

Règlement par un OPCO

En cas de règlement de la prestation pris en charge par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il appartient au Client de :

- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande ;
- indiquer explicitement sur la convention et joindre à MANEHO CONSEIL une copie de l'accord de prise en charge ;
- s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client. Si MANEHO CONSEIL n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.
Le cas échéant, le remboursement des avoirs par MANEHO CONSEIL est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Refus de commande

Dans le cas où un Client s'inscrirait à une formation MANEHO CONSEIL, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, MANEHO CONSEIL pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure :

- si une annulation intervient avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de 12 mois à compter de la date de la commande, la totalité du règlement du client sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur une formation future. Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 12 mois le règlement restera acquis à MANEHO CONSEIL à titre d'indemnité forfaitaire.
- si une annulation intervient pendant la formation, le règlement reste acquis à MANEHO CONSEIL à titre d'indemnité forfaitaire.

En cas de subrogation, le Client s'engage à payer les montants non pris en charge par l'OPCO.

Conditions d'annulation et de report d'une séance de formation

Le Client peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient au moins quatre jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par téléphone. La séance peut ensuite être reportée selon le planning du formateur.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à MANEHO CONSEIL en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels de MANEHO CONSEIL pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

Renonciation

Le fait, pour MANEHO CONSEIL de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Obligation de non-sollicitation de personnel

Le Client s'engage à ne pas débaucher ou embaucher le personnel de MANEHO CONSEIL ayant participé à l'exécution du contrat, pendant toute la durée de celui-ci et pendant les deux années civiles qui suivront la cessation des relations contractuelles. En cas de non-respect de la présente obligation, le Client devra verser à MANEHO CONSEIL à titre de clause pénale une indemnité égale à douze fois le dernier salaire, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché.

Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre MANEHO CONSEIL et ses Clients.

Attribution de compétence

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de MANEHO CONSEIL qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Election de domicile

L'élection de domicile est faite par MANEHO CONSEIL à son siège social au 60 rue des Champarons 92700 Colombes.

Maneho Conseil – Offre de bilans de compétences– Tous droits réservés

VOTRE CONTACT

MANEHO
CONSEIL

Perrine BERNARD

+33 7 81 24 18 05

perrine.bernard@maneho-conseil.com

www.maneho-conseil.com

MANEHO
CONSEIL